

SOCIAL**Rassemblement
de soutien devant
les Saints-Anges**

Il y a un peu moins d'un an éclatait au grand jour le scandale des conditions de travail au centre des Saints-Anges (8^e) à Marseille. Au regard de la gravité des dysfonctionnements constatés et des faits graves relatés dans un mail rédigé par l'équipe éducative pour le directeur de l'établissement, l'inspectrice du travail décide de saisir le procureur de la République. Alors que Laurence Macaire, veilleuse de nuit, et Christian Barbe, délégué syndical central, ne sont ni les auteurs du mail ni les auteurs du signalement auprès du procureur, ils se retrouvent en garde à vue le 12 septembre 2018 et montrés du doigt par la direction qui affirme qu'ils ont failli faire fermer l'établissement. Pire encore, fin janvier, Laurence Macaire se voit notifier son licenciement pour faute grave. À 14h, devant le centre, un rassemblement de soutien est organisé pour la salariée.